

Mon aide-mémoire en cas de décès

Groupama vous accompagne dans ce moment difficile

Les justificatifs sont à nous transmettre dans le mois suivant le décès du souscripteur assuré, si possible.

Voici les documents à fournir pour ouvrir le dossier succession

- Acte de décès à demander à la mairie du lieu du décès
- Coordonnées du notaire en charge de la succession (nom, adresse, téléphone)
- Dévolution successorale à demander au notaire, s'il y en a
- Coordonnées de l'héritier référent ou unique (nom, adresse, téléphone)
- Carte d'identité recto-verso de l'héritier référent ou unique

Selon les contrats, nous aurons aussi besoin des documents ci-dessous.

En présence d'un contrat véhicule

- Carte grise de chaque véhicule pour les automobiles, motos, tracteurs...
- Permis de conduire recto-verso du conducteur désigné
- Relevé d'informations du conducteur à désigner
- Nouveau RIB pour la mise à jour du contrat

En présence d'un contrat habitation

- Attestation de propriété à demander au notaire

En présence d'une complémentaire santé

- Factures de soins antérieurs au décès, même si facturés après

En présence d'un contrat Assurance-Vie

- Coordonnées des bénéficiaires (nom, adresse, téléphone)
- Carte d'identité recto-verso en cours de validité de tous les bénéficiaires
- Dévolution successorale à demander au notaire